La prise en charge d'un mineur étranger revient à 50 000 € par an. Un budget d'1,5 milliard d'euros d'ici la fin de l'année

08/11/2018 à 20h42

Le 88e congrès des Départements de France se tient à Rennes. Parmi les problématiques abordées, celle des Mineurs non accompagnés (MNA). Au titre de l'aide sociale à l'enfance, beaucoup de collectivités doivent s'occuper des jeunes migrants. Leur nombre explose, le coût de leur prise en charge aussi.

(…) **70 % viennent d'Afrique**

Derrière ces trois lettres, on trouve de jeunes gens âgés de 15 à 18 ans qui se retrouvent à la rue, avec des problèmes d'errance et de violence. La plupart (95 %) sont des garçons. 70 % viennent d'Afrique, en particulier d'Afrique de l'Ouest francophone, où ils fuient la pauvreté. Une immigration économique massive.

« Il est urgent que le gouvernement propose des solutions à la hauteur des enjeux. Les Départements ne peuvent pas, seuls, assumer des flux d'une ampleur inégalée. » L'an dernier déjà, Jean-Luc Chenut, le président du conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, avait fait part de son inquiétude.

Un coût d'1,5 milliard d'euros

Il est revenu sur le sujet, ce jeudi, à Rennes, en ouvrant le 88e congrès des Départements. « Le Département est chaque jour sur tous les fronts de la solidarité, il faut redire l'urgence de la situation et l'impératif de réponses enfin à la hauteur

de problèmes posés. »

Le coût de la prise en charge d'un mineur étranger au titre de l'aide sociale à l'enfance (ASE) atteint 50 000 € par an. A l'échelle du territoire national, la note explose. Elle pourrait atteindre 1,5 milliard d'euros d'ici la fin de l'année. Et ce chiffre ne cesse d'être réévalué à la hausse.

(…) Ouest France